

# Alimahunantuash tshishkutumatuna (Aimuna, tapuatumun, mashinahitshantuash)

## La Dyslexie

### Qu'est-ce que la dyslexie ?

3 types

C'est un trouble de l'apprentissage qui rend difficile l'identification des mots écrits.



Souvent associée à une dysorthographie (voir la fiche sur le sujet).

**la dyslexie phonologique:** Le découpage des mots en petites unités (ce que l'on fait normalement pour comprendre un mot complexe ou nouveau) est difficile.

**la dyslexie lexicale:** Il est difficile de faire une lecture automatique des mots fréquents. La lecture est plus saccadée.

**la dyslexie mixte:** Lors de sa lecture, le/la jeune essaie de découper tous les mots ou de « surdeviner ». La lecture est saccadée et contient plusieurs erreurs.

« Surdeviner » c'est...tenter de reconnaître globalement les mots sans vraiment savoir desquels il s'agit : on tente de deviner ce que l'on lit.



© Patrick Simard



**UQAC**  
Clinique universitaire  
en travail social  
Université du Québec à Chicoutimi



**UQAC**  
Clinique universitaire  
d'orthopédagogie  
Université du Québec à Chicoutimi



**Pass**  
Une initiative de  
Passeport pour ma réussite  
Projet d'Accompagnement Scolaire et Social de Montréal



# Comment la reconnaître ?

**Si votre jeune est dyslexique, il.elle pourrait avoir des difficultés à:**

- apprendre à lire
- comprendre ce qu'il.elle lit
- épeler ou transcrire des mots



**II. Elle pourrait aussi :**

*Il. Elle reprend souvent les mêmes mots*

- Avoir un vocabulaire limité;
- Avoir une lecture lente, difficile ou hésitante;
- Confondre les lettres qui se ressemblent à l'écrit (comme b-d) ou au son (comme p-v);
- Décoder difficilement les mots;
- Manquer de stratégies de lecture efficaces;
- Lire certains mots de façon inexacte (il y a une différence entre ce qui est écrit et ce qui est lu);

**DYSLEXIE**



*Ce qui est écrit: "voir"  
Ce qui est lu: "poire"*

© Patrick Simard



**UQAC**  
Clinique universitaire  
en travail social  
Université du Québec à Chicoutimi



**UQAC**  
Clinique universitaire  
d'orthopédagogie  
Université du Québec à Chicoutimi



**Pass**  
Une initiative de  
Passeport pour ma réussite  
Projet d'Accompagnement Scolaire et Social de Montréal



# Comment agir ?

## Truc #1



Demeurer patient envers l'enfant et accepter sa fatigue : la lecture lui demande beaucoup d'énergie et de concentration.



## Truc #3

Si possible, diviser le texte pour que la tâche paraisse moins grande : cacher une partie de la page avec une feuille, photocopier le texte et découper des parties, etc.

Pour avoir plus d'aide et d'outils, un suivi individuel en orthopédagogie ou un plan d'intervention avec l'école est conseillé.



## Truc #2

Revoir la prononciation des lettres qui se ressemblent : elles sont différentes (parfois prononcées sur la langue, les dents, les lèvres, etc.).

## Truc #4

Utiliser des codes de couleurs pour lire et reconnaître les mots.



## Truc #5

Outiler l'élève d'aide technologique, d'un dictionnaire phonologique, etc.



# Références

American Psychiatric Association. (2013). Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders DSM-5 (5e éd.). American Psychiatric Publishing.

Billard, C. et Delteil-Pinton, F. (2010). Clinique de la dyslexie. Archives de pédiatrie, 17, 1734-1743.

Habib, M. (2018). Dyslexie de développement. EMC - Psychiatrie/Pédopsychiatrie, 0(0), 1-12.

<https://www.resodys.org/IMG/pdf/37-81436.pdf>

Lyon, G. R., Shaywitz, S. E., Shaywitz, B. A. (2003). A definition of dyslexia. Annals of Dyslexia, 53, 1-15.

Martinet, C. (2010). Comment favoriser les apprentissages des élèves présentant une dyslexiedysorthographie ? Repérage et pistes d'aménagements pédagogiques. Revue Suisse de Pédagogie Spécialisée-CSPS-SZH, 7(8), 26-31.

Wokuri, S. et Marec-Breton, N. (2018). Mémoire de travail et troubles phonologiques chez le dyslexique. Revue de neuropsychologie, 10(4), 269-278. <https://www-cairn-info.sbjproxy.uqac.ca/revue-de-neuropsychologie-2018-4-page-269.htm?ref=doi&contenu=article>

Zesiger, P. (2004). Neuropsychologie développementale et dyslexie. Enfance, 54(3), 237-243.

<https://doi.org/10.3917/enf.563.0237>

© Patrick Simard

